



BerMuPa

Programme
franco-allemand
en droit

1^{er} Colloque BerMuPa

ÉLYSÉE-VERTRAG
TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

60 JAHRE
ANS



Quelles perspectives d'avenir pour les relations franco-allemandes ? *Welche Zukunftsperspektiven für die deutsch-französischen Beziehungen?*

*Colloque organisé sous la responsabilité scientifique
d'A.-M. Thévenot-Werner et de L. Nicolas-Vullierme*

28 et 29 septembre 2023

Inscription gratuite obligatoire avant le 22 septembre 2023 :
<https://demarches.adullact.org/commencer/colloque-bermupa>

Renseignements : marine.Bollack@u-paris2.fr

Traduction allemand-français assurée

Amphi 1 de l'Institut de droit comparé
28 rue Saint Guillaume - 75007 Paris

PROJET
SOUTENU PAR



**FONDATION
PANTHÉON
ASSAS**

INSTITUT
DE DROIT
COMPARE
DE PARIS



IHEI

Institut des hautes
études internationales



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service



DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

Programme

Jeudi 28 septembre 2023

Demi-journée 1. La coopération franco-allemande : approche pluridisciplinaire

8h30 Accueil des participants – 9h Début des travaux

1. Introduction à la coopération franco-allemande

Présidence : Beate Gsell, professeure des universités, doyenne de la faculté de droit de la Ludwig-Maximilians-Universität zu München

* Mots d'accueil

Stéphane Braconnier, président de l'université, professeur des universités, Université Paris-Panthéon-Assas

Marie Goré, professeur des universités, Directrice de l'Institut de droit comparé, Université Paris-Panthéon-Assas

* Rapport introductif : de la coopération à l'intégration franco-allemande ?

Laurence Nicolas-Vullierme, HDR, LL.M. (Münster), maître de conférences, Université Paris-Panthéon-Assas, responsable du programme BerMuPa à Paris & Anne-Marie Thévenot-Werner, LL.M. (Cologne/Paris 1), maître de conférences, Université Paris-Panthéon-Assas

* D'une langue à l'autre, sur les chemins de l'avenir

Denis Thouard, directeur de recherche au Centre national de recherche scientifique (CNRS), membre statutaire du Centre Georg Simmel à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)

* La société civile comme vecteur de la diplomatie culturelle franco-allemande

Claire Demesmay, HDR, professeure invitée à l'Université de la Sarre et chercheuse associée, Centre Marc Bloch, cheffe du bureau Formation interculturelle à l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

Pause café

2. Cadre institutionnel de la coopération franco-allemande

Présidence : Carlo Santulli, professeur des universités, Université Paris-Panthéon-Assas, directeur de l'IHEI

* L'institutionnalisation de la coopération franco-allemande

Christian Walter, professeur des universités, Ludwig-Maximilians-Universität München

* Le parlementaire dans la coopération franco-allemande

Constance Le Grip, députée des Hauts-de-Seine (6e circonscription), membre de l'Assemblée Parlementaire Franco-Allemande (APFA) et coordinatrice du groupe de travail sur l'avenir de l'Europe

* Le contrôle parlementaire de la coopération franco-allemande

Armel Le Divillec, professeur des universités, Université Paris-Panthéon-Assas, ancien responsable du programme BerMuPa

13h Déjeuner libre

Demi-journée 2. Le « couple » franco-allemand : un frein ou un moteur en Europe ?

14h30 Reprise des travaux

3. Un « couple » franco-allemand en matière de sécurité et défense ?

Présidence : *Christian Walter, professeur des universités, Ludwig-Maximilians-Universität München*

- * Une coopération franco-allemande dans le domaine de la défense européenne ?
Carolyn Moser, PhD. MA, Max Planck Research Group Leader (W2), titulaire de la chaire Alfred Grosser à Sciences Po (2023-24)
- * Une coopération militaire franco-allemande ?
Simon Pfortner, conseiller juridique de la brigade franco-allemande, ancien du programme BerMuPa
Thomas Georg Trede, lieutenant-colonel, attaché de défense adjoint terre auprès de l'Ambassade d'Allemagne à Paris
Philippe Koffi, ingénieur général de l'armement, Direction Générale de l'Armement (DGA), ministère des armées
- * Une coopération franco-allemande dans le domaine de la cybersécurité ?
Léonard Rolland, Sous-directeur de la cybersécurité, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Pause café

4. Un « couple » franco-allemand en matière économique ?

Présidence : *Sabine Corneloup, professeure des universités, Université Paris-Panthéon-Assas*

- * Le « couple » franco-allemand et l'Union économique et monétaire
Francesco Martucci, professeur des universités, Université Paris-Panthéon-Assas
- * Le « moteur » franco-allemand et le Plan de relance pour l'Europe
Andreas Orator, professeur des universités, Freie Universität Berlin
- * *Quid* du code européen des affaires ?
Manon Colin, avocate au Barreau de Paris, GGV Avocats-Rechtsanwälte, ancienne du programme BerMuPa

Présentation et remise de prix à la meilleure vidéo sur la coopération franco-allemande

Vendredi 29 septembre 2023

Demi-journée 3. La coopération transnationale franco-allemande

9h Accueil des participants – 9h30 Début des travaux

5. La coopération transfrontalière franco-allemande

Présidence : *Idris Fassassi, professeur des universités, co-directeur du Master Droit public comparé, Université Paris-Panthéon-Assas*

- * Le cadre juridique de la coopération transfrontalière franco-allemande
Jochen Sohnle, professeur des universités, Chercheur à l'IRENEE/Université de Lorraine, Coordinateur UL du Programme Erasmus+ « Euroidentity » au niveau de l'Université de la Grande Région
- * Le Comité de Coopération transfrontalière, nouvel outil de la coopération transfrontalière franco-allemande à la lumière de la mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle
Cathrin Gräber, secrétaire générale allemande du Comité de Coopération transfrontalière
- * La coopération transfrontalière, société civile et apprentissage de la langue de l'Autre
Julie Benketira, vice-présidente de la Fédération des Acteurs Franco-Allemands pour l'Europe en charge des pôles franco-allemands, professeure agrégée d'allemand

Pause café

6. La coopération juridique franco-allemande

Présidence : Jean-Sébastien Borghetti, professeur des universités, Université Paris-Panthéon-Assas, ancien responsable du programme BerMuPa à Paris

- * Aspects de droit international privé
Fabienne Jault-Seseke, professeure des universités, Université Paris-Saclay
- * Le rôle de facilitateur du magistrat de liaison
Hilâl Berk, LL.M. (Cologne/Paris 1), magistrate de liaison au Ministère de la justice français
- * La coopération en matière pénale à l'ère de l'intelligence artificielle
Benedikt Linder, collaborateur scientifique, Ludwig-Maximilians-Universität München, directeur des études du programme BerMuPa à Munich, ancien du programme BerMuPa

13h Déjeuner libre

Demi-journée 4. Un nouvel élan pour la coopération franco-allemande ?

14h30 Reprise des travaux

7. La coopération franco-allemande à l'ère du numérique

Présidence : Francesco Martucci, professeur des universités, Université Paris-Panthéon-Assas

- * Quels enseignements sur la coopération franco-allemande tirer de l'expérience Airbus à l'ère du numérique ?
Dr. Anja Huber, LL.M. (George Washington University), MBA (Universität Augsburg), Head of Commercial & Contracts Secure Communications, Airbus Defence and Space
- * Quel droit de la responsabilité dans le domaine du numérique ?
Jean-Sébastien Borghetti, professeur des universités, Université Paris-Panthéon-Assas, ancien responsable du programme BerMuPa à Paris
- * Quelle protection des libertés fondamentales dans le domaine du numérique ?
Dr. Dominik Rennert, LL.M. (Yale), collaborateur scientifique, Humboldt Universität zu Berlin

8. Conclusion

- * La diplomatie, vecteur de la coopération franco-allemande en Europe et dans le monde
Dr. Martin Schäfer, ministre plénipotentiaire, Ambassade d'Allemagne à Paris, ancien ambassadeur d'Allemagne en Afrique du Sud, au Lesotho et en Eswatini
- * Rapport conclusif
Pierre-Marie Dupuy, professeur émérite des universités, ancien directeur de l'IHEI, Université Paris-Panthéon-Assas

17h Cocktail